

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 23/27

Le DIX mai de l'an deux mille vingt-trois, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Sandrine VANCOPPENOLLE
MM. Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Denis VAILLANT

Procurations : M. Jean-Jacques ALMERO à Mme Véronique HAITCE, M. Eric GEORGET à Mme Julie COLLANGE

Absents : Mme Mathilde PEYREGA, MM. Pierre ROGNANT, Laurent ZANDONA

Date de convocation : 2 mai 2023

Secrétaire de séance : Madame Anne-Claire CAMAIN

Objet : Construction d'un columbarium – Demande de subvention

Madame le Maire explique aux membres du Conseil qu'il ne reste plus qu'une place disponible dans le columbarium et qu'il est donc nécessaire de prévoir la construction d'un second édifice identique au précédent de 9 places.

Madame le Maire présente le devis de l'entreprise «Didier & Dominique ALBERT» et propose de demander une subvention au conseil départemental.

Le coût total est estimé à 4 070 € HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à **l'unanimité** :

- **ACCEPTE** le devis de la société «Didier & Dominique ALBERT» de 4 070 € HT,
- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental et à signer tous les actes afférents à ce dossier en vue de l'obtention d'une aide au taux le plus large possible,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 10 mai 2023.

Fait à Goyrans, le 10 mai 2023.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans